

Formation Adultes

TAV – Transport d'Animaux Vivants
Chien-Chat, Furet, Poisson, Oiseau,
Reptile, Petit mammifère, Lapin

PUBLICS CONCERNÉS

- > Conducteurs ou convoyeurs de véhicules transportant des animaux vivants
- > Éleveurs, salariés des entreprises de transport
- > Organismes de formation souhaitant habiliter leur personnel

MODALITÉ DE FORMATION

- > 7 heures minimum, en présentiel ou distanciel



Un enseignement pratique et innovant

- > Connaître les principales dispositions réglementaires concernant le bien-être et le transport d'animaux vivants.
- > Connaître les principes du comportement de ces animaux
- > être capable d'assurer l'embarquement, le transport et le déchargement des animaux en assurant leur bien-être.

COÛT & FINANCEMENT

- > France travail
- > Vivéa
- > Entreprises

CONTENU DE FORMATION

Unité N°1 :

- > Analyse de la pratique professionnelle

Unité N°2 :

- > Missions des services vétérinaire et de la DGAL

Unité N°3 :

- > Règles à adopter pour réussir un bon transport des animaux

Unité N°4 :

- > Analyse du comportement des animaux

Unité N°5 :

- > Prévention des risques d'accident

Unité N°6 :

- > Adaptation du temps de conduite au type de transport effectué

OBJECTIF

- > S'approprier les règles concernant le transport d'animaux vivants
- > Respecter le bien-être animal
- > Maîtriser les règles de sécurité durant le transport, le chargement et déchargement des animaux